UE/Maroc: Un prochain accord de libre-échange complet et approfondi

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-11-2012 20:23:57

Les négociations sur un accord de libre-échange complet et approfondi avec le Maroc seront lancées dans les prochaines semaines, a annoncé, jeudi à Bruxelles, la présidence du Conseil de l'UE.

Cette annonce a été faite par le ministre chypriote du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, Neoklis Sylikiotis, lors d'une conférence de presse à l'issue du Conseil Affaires étrangères (Commerce).

"Des progrès significatifs" ont été réalisés avec le Maroc en vue de la mise en place d'une zone de libre-échange complète et approfondie, a affirmé le ministre, ajoutant que le Conseil se félicite des avancées accomplies à ce sujet.

M. Sylikiotis a rappelé à ce propos que le Comité de la politique commerciale du Conseil, sous Présidence chypriote, a donné la semaine dernière le feu vert au lancement des négociations avec le Maroc, et ce suite aux conclusions positives de +l'exercice de délimitation+ visant à mesurer la portée et le niveau d'ambition d'une future zone de libre-échange avec le Royaume.

Il a également fait savoir que les ministres européens du Commerce ont analysé aussi lors de cette réunion la possibilité d'entamer des négociations pour la mise en place de zones de libre-échange complet et approfondi avec d'autres pays de la rive sud de la Méditerranée (Tunisie, Egypte et Jordanie).

"C'est l'une des grandes priorités de la présidence de Chypre. Nos relations avec ces pays sont bien avancées et nous voulons tirer le plus grand parti des développements qui ont suivi le Printemps arabe", a-t-il dit.

Le ministre a tenu aussi à préciser qu'à travers ces zones de libre-échange, l'UE ambitionne de +revaloriser les accords de coopération euro-méditerranéens dans la mesure du possible afin d'améliorer l'accès au marché et stimuler les réformes économiques dans les pays concernés+.

La Commission européenne avait annoncé le 14 novembre courant que "l'exercice de délimitation concernant le Maroc avait été mené à bonne fin". Le 23 du même mois, le Comité de la politique commerciale a indiqué partager l'avis de la Commission selon lequel le Maroc est prêt à négocier un accord pour l'établissement d'une zone de libre-échange approfondi et complet.

Le Conseil avait autorisé en décembre 2011, l'ouverture de négociations sur un accord de libre-échange approfondi et complet avec le Maroc, l'Egypte, la Jordanie et la Tunisie et adopté des directives de négociation dans ce sens. Il a précisé toutefois que les négociations ne seraient lancées qu'après consultation du Comité de la politique commerciale, sur la base d'un rapport de la Commission européenne.

Le Comité de la politique commerciale est un groupe de haut niveau désigné par le Conseil en vertu des traités pour assister la Commission européenne dans la négociation d'accords avec des pays tiers ou des organisations internationales.

MAP